



Recidiviste aide vol à l'étalage ,je vais très mal

Par **desespoir grave**, le **15/03/2014 à 16:41**

Bonjour
Lundi j'ai volé de la viande dans un supermarché, d'un montant de 28euro. J'ai réglé la marchandise. Le vigile a téléphoné à la police et il a d'ailleurs insisté pour qu'il se déplace.
Je me faisais déjà prendre par le même vigile 3 mois avant pour une bouteille de 6 euros.
La police est arrivée, il lui ont dit qu'il me connaissait, que j'avais déjà volé dans une autre grande surface auparavant, et que je serai convoqué chez eux dans la semaine, qu'il l'avait cas emmené sa lettre plainte dans l'après midi.
Nous sommes vendredi et je n'ai toujours pas été convoqué au commissariat.
Au préalable, j'avais déjà été poursuivi pour un vol à l'étalage d'un montant de 8 euros (pourtant c'était la première fois) et convoqué devant le délégué du procureur qui m'a condamné à un suivi psychiatrique et psychologique de 3 mois. Peine exécutée et terminée.
Je sais je suis impardonnable et je m'en veux terriblement. Le jour même, c'est-à-dire ce lundi, je suis allée consulter une addictologue à l'hôpital, car "je suis au bord du gouffre". Elle m'a adressée à un service d'hygiène mentale, pour que j'ai un suivi psy. De puis ce lundi, je suis convoqué tous les jours par ce service, qui m'apporte une aide certaine. Cette addictologue aussi, puisqu'elle m'a téléphoné aujourd'hui pour prendre de mes nouvelles.
Mes questions sont les suivantes :
_ Pourquoi la police ne m'a-t-elle pas encore convoquée ?
_ peut-on recevoir directement une assignation devant le tribunal, sans avoir été entendue par la police ?
_ Quels sont les délais pour être convoqué au commissariat ?
_ Vais-je aller en prison, ou condamné à de la prison avec sursis ?
Je vous remercie de m'avoir lue. Je vous remercie également de vos réponses, que j'attends avec impatience. Je suis désespérée, angoissée et au bord du suicide. Ceci je ne suis pas folle, mais très dépressive. Je vous souhaite une bonne soirée.